



annoncelégale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14.08.2025 à ARLAY, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée.

Dénomination : SAS CARTAUX.
Capital : 30.000 € (apports en numéraire).
Durée : 50 ans.

Siège social : 5 Rue des Vignes – 39140 ARLAY

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- Achat-vente de vins, alcools et spiritueux, de toutes boissons alcoolisées ou non en vrac ou bouteilles, e-commerce ;
- Achat-vente de raisins, vendanges fraîches et moûts en vue de leur vinification, toute opération de vinification, élaboration et conditionnement ;
- Fabrication et vente de jus de raisin non fermentés ;
- Prestations de services viticoles et vinicoles et de conseils liés à l'expertise de la vigne, à la vinification, au conditionnement et à la commercialisation ;
- Distillation ;
- La prise de tout intérêt et participation, par tous moyens, apports, fusions, souscriptions, achats de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, civile, industrielle, commerciale, financière, agricole, immobilière ou autres ;
- La souscription à toute augmentation de capital des mêmes sociétés et entreprises, et notamment dans toutes entreprises se rapportant à l'exploitation, sous quelque forme que ce soit, de tous fonds de commerce ou d'entreprise ;
- La création de tous groupements, organismes, associations et sociétés ;
- Toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sans que cette liste soit limitative, tant en matière de gestion financière, administrative, comptable, technique, commerciale, informatique et marketing ;
- La gestion et l'animation de tout ou partie desdites sociétés, affaires ou entreprises ;
- La gestion centralisée de trésorerie ;
- L'acquisition, la gestion de toutes valeurs mobilières ou tous biens immobiliers, soit directement, soit indirectement, soit par tous moyens collectifs de placement ;
- L'acquisition ou la prise à bail de tous biens, meubles et immeubles, en vue de leur exploitation ;
- Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de société nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation et de prise ou de dation en location-gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;
- L'acquisition, l'administration, l'exploitation et mise en valeur, la gestion par location (vide ou meublée) ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, l'aliénation au moyen de vente, échange ou apport de tous immeubles et biens immobiliers, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément ;
- L'exploitation d'installations de production d'énergie électrique dont la production thermique, solaire, éolienne et plus généralement toute énergie renouvelable et notamment la production d'électricité solaire à partir d'équipements photovoltaïques sur des bâtiments lui appartenant ainsi que sur tout immeuble loué par elle, et la vente à des opérateurs agréés de l'énergie produite ;
- L'exercice de tous travaux agricoles et ruraux y compris le déneigement et le salage exécutés pour le compte de tiers et toutes opérations commerciales accessoires ou connexes à l'activité agricole ou exercée en milieu rural ;
- Prestataires de services agricoles ;
- L'achat, vente et location de matériels, produits et fournitures agricoles et divers matériaux ;
- L'achat, vente de produits agricoles transformés ou non transformés, non réglementés ;
- Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'un des objets spécifiés ou tout objet similaire, connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

Président : M. CARTAUX Sébastien, demeurant : 5 Rue des Vignes – 39140 ARLAY.

Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne le droit au vote et à la représentation dans les décisions des associés. Chaque action donne droit à son détenteur à une voix.

Agrement : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés. Immatriculation : RCS de LONS-LE-SAUNIER.

Pour avis
Le Président

AL CONSTRUCTION

SARL au capital de 500 €
Siège social : 27 rue des Paters
39100 DOLE
RCS LONS-LE-SAUNIER 950938373

Par décisions de l'associé Unique du 01/08/2025 :

- il a été décidé de déménager le siège social 181 rue Pablo Picasso 39100 DOLE à compter du 01/08/2025.
- Il a été décidé de nommer M. Eldion MUCO demeurant 181 rue Pablo Picasso 39100 DOLE en qualité de nouveau gérant pour une durée indéterminée à compter du 01/08/2025

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

SELARL LUSSIAUD CORNEILLE JEANNIN NOTAIRES

INSERTION - CESSIION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Me Vincent CORNEILLE, Notaire à POUILLEY-LES-VIGNES (25115), Parc d'Activités, 1 rue des Combottes le 7 aout 2025**, enregistré au SPFE de BESANCON, le 11 Août 2025 Référence 2025 N°01 140.

Il a été cédé un fonds de commerce par la Société **CHEZ CHANTAL**, dont le siège est à BEAUFORT-ORBAGNA (39190) 23 Route Nationale, identifiée au SIREN sous le n° 418.939.997 et immatriculée au RCS de LONS-LE-SAUNIER. A la Société **LE RELAIS DU REVERMONT**, dont le siège est à BEAUFORT-ORBAGNA (39190) 23 Route Nationale identifiée au SIREN sous le n°988459804 et immatriculée au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

Un fonds artisanal et de commerce de RESTAURANT VENTE DE PLATS CUISINES VENTE DE PRODUITS REGIONAUX et DEBIT DE BOISSONS, sis à BEAUFORT ORBAGNA (39190) 23 Route Nationale, connu sous le nom commercial « LA MAISON DU REVERMONT », et pour lequel il est immatriculé au RCS de LONS LE SAUNIER sous le n°418939997.

Le fonds comprenant L'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés.

La licence de IV catégorie. Le droit à la ligne téléphonique. Le mobilier commercial, servant à son exploitation.

L'entrée en jouissance a été fixée le 07 aout 2025

Moyennant le prix principal de 90 000,00 €, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 60 000,00 €,
- au matériel pour 30 000,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, Me GUILLET Notaire à COUSANCE (39190) 13 Rue Louis

Lautrey où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

INSERTION – CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Eric PIESVAUX, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée « LEXCO - NOTAIRES »**, titulaire d'un Office Notarial à BEAUNE (21200), 43B, avenue de la Sablière, avec Bureau annexe à POUILLY EN AUXOIS (21320), 73 avenue Général de Gaulle, CRPCEN 21091, le 23 juillet 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Bruno Sohil **DAHMAN**, retraité, et Madame Danièle Yvonne Augustine **LOGEAT**, retraitée, demeurant ensemble à AUTHUME (39100) 11 rue des Châtons.

Monsieur est né à PARIS 14EME ARRONDISSEMENT (75014) le 22 avril 1955.

Madame est née à LA ROCHE-EN-BRENIL (21530) le 19 octobre 1957.

Mariés à la mairie de SEMUR-EN-AUXOIS (21140) le 31 juillet 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire
Me Eric PIESVAUX

CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DES FRUITIÈRES BIO COMTOISES LE 26 09 2025

Les sociétaires de l'UFBC sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire de notre Union qui se réunira le

Vendredi 26 septembre 2025 à 10h00 à la Maison du comté – 39800 POLIGNY

Ordre du jour :

1. Rapport du président et du conseil d'administration, présentation des comptes, rapport du commissaire aux comptes et approbation des comptes
2. Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice en cours
3. Quitus aux administrateurs
4. Dotation des réserves obligatoires
5. Dotation des réserves libres et distributions
6. Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration
7. Constatation de la variation de capital social
8. Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs
9. Conventions réglementées
10. Rapport moral du président
11. Pouvoirs pour les formalités
12. Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège de l'union à partir du 15^e jour précédant l'assemblée générale, des rapports du conseil d'administration, du commissaire aux comptes, du bilan, du compte de résultat et du texte des résolutions proposées.

L'assemblée générale ordinaire sera suivie de l'intervention de Mme Christine PELLOUX, sur l'importance pour les coopératives de définir leur projet politique et stratégique.

Comptant vivement sur votre présence et dans l'attente de vous retrouver.

Pour le conseil d'administration, le président, Jean Baptiste Viret.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE

FRUITIERE DU TEMPS COMTE

Société à capital variable

Siège social : Route de Chalais 39300 PONT-DU-NAVOY

Agréée N° 39-236 SIRET : 77840123200039

CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Notre AGO se réunira jeudi 11 septembre 2025 à 10h restaurant le Pic Vert à Doucier - Ordre du jour :

1. Rapport du Président et du CA, Présentation des comptes, Rapport du CAC et Approbation des Comptes
2. Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice en cours
3. Quitus aux administrateurs
4. Dotation des réserves obligatoires
5. Dotation des réserves libres et distributions
6. Renouvellement du tiers sortant du CA
7. Ratification de cooptation en CA
8. Augmentation du tiers sortant (ouverture d'un ou plusieurs postes)
9. Remplacement d'un administrateur
10. Constat du départ d'associés coopérateurs et remboursement de leur capital social
11. Constatation de la variation du capital social
12. Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs
13. Conventions réglementées
14. Document relatif aux informations sur le prix
15. Pouvoirs pour les formalités
16. Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance à la fromagerie, à partir du 15^{ème} jour précédant l'AG, des rapports du CA, du CAC, du bilan, du compte de résultat, du texte des résolutions proposées, du document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente AGO et le prix effectivement payé aux associés-coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports.

Pour le Conseil d'Administration, le Président, Laurent DROZ-GREY

AGRI CONSEIL 39

LÉO PETIT

Société par Actions Simplifiée

au capital de 4.600 €

Siège social : Rue du Chardonnay 39600 PUPILLIN

R.C.S LONS-LE-SAUNIER

n° 838 276 707

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 01-08-2025, le Président a décidé :

- d'adopter à l'objet social les activités suivantes :

- L'exercice de tous travaux agricoles et ruraux y compris le déneigement et le salage exécutés pour le compte de tiers et toutes opérations commerciales accessoires ou connexes à l'activité agricole ou exercée en milieu rural ;
- Prestataires de services agricoles et d'aménagements, mises à disposition et organisations de main-d'œuvre, conseil ;
- L'acquisition, l'administration, l'exploitation et mise en valeur, la gestion par location (vide ou meublée) ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, l'aliénation au moyen de vente, échange ou apport de tous immeubles et biens immobiliers, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément ;
- La prise de tout intérêt et participation, par tous moyens, apports, fusions, souscriptions, achats de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, civile, industrielle, commerciale, financière, agricole, immobilière ou autres ;
- La souscription à toute augmentation de capital des mêmes sociétés et entreprises, et notamment dans toutes entreprises se rapportant à l'exploitation, sous quelque forme que ce soit, de tous fonds de commerce ou d'entreprise ;
- La création de tous groupements, organismes, associations et sociétés ;
- Toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sans que cette liste soit limitative, tant en matière de gestion financière, administrative, comptable, technique, commerciale, informatique et marketing ;
- La gestion et l'animation de tout ou partie desdites sociétés, affaires ou entreprises ;
- La gestion centralisée de trésorerie ;
- L'acquisition, la gestion de toutes valeurs mobilières ou tous biens immobiliers, soit directement, soit indirectement, soit par tous moyens collectifs de placement ;
- L'acquisition ou la prise à bail de tous biens, meubles et immeubles, en vue de leur exploitation ;
- Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de société nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation et de prise ou de dation en location-gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;
- Et toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
- de transférer le siège social au 16 Rue des Vignes – 39600 PUPILLIN

Mention sera faite au R.C.S. de Lons-le-Saunier.

Pour avis,
Le Président

AGRI CONSEIL 39

SARL GAUDILLIER STÉPHANE

Société À Responsabilité Limitée

au capital de 30.552 €

Siège social : 2 Rue du Grand Jousserot

Jousserot

Jousserots

39120 LONGWY-SUR-LE-DOUBS

R.C.S. LONS-LE-SAUNIER

n° 414 800 276

Aux termes d'une délibération en date du 08-08-2025, l'associé a décidé rétroactivement à compter du 01-06-2025, d'augmenter le capital social de 107.008 € pour le porter à 137.560 €, par apport du fonds de commerce détenu par Monsieur GAUDILLIER Stéphane.

Pour avis,
Le gérant.

LOOK DESIGN SARL

Société à Responsabilité Limitée

en liquidation

au capital de 50 000 euros.

Siège social et de liquidation : 8 Rue Macédonio Mélloni, 39100 DOLE.

433 115 037 RCS LONS LE SAUNIER

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 26/04/2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Aurèle LOUISON, demeurant 55 Sous les Roches 39700 AUDELANGE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis,
Le Liquidateur

AGRI CONSEIL 39

EXPLOITATION AGRICOLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE JEAN-MICHEL PETIT

Siège social : Rue du Chardonnay 39600 PUPILLIN

Société civile à capital social de 310.260 €

R.C.S. LONS-LE-SAUNIER

n°492 870 035

L'07-08-2025, les associés ont décidé rétroactivement à compter du 31-07-2025 de transformer l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée en Société Civile d'Exploitation Viticole dénommée SCEV LÉO ET JEAN-MICHEL PETIT. Société Civile Particulière, sans création d'un être moral nouveau, de préciser le siège social au 26 Rue du Chardonnay – 39600 PUPILLIN, de ne pas modifier la durée et le capital social de la société. La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime ; d'agréer en tant qu'associé non exploitant la société dénommée LÉO PETIT, Société par Actions Simplifiée au capital social de 4.600 €, dont le siège social est : 16 – Rue des Vignes – 39600 PUPILLIN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lons-Le-Saunier (Jura) le 22-03-2018 sous le n°838 276 707, représentée par son Président M. PETIT Léo ; de constater le retrait de Mme ROUSSILLON Laurence ; d'accepter la démission des fonctions de cogérant présentée par M. PETIT Jean-Michel. La société est gérée par M. PETIT Léo, demeurant : 16 Rue des Vignes – 39600 PUPILLIN. Les cessions de parts à des tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de Lons-le-Saunier.

Pour avis,
La gérance

AGRI CONSEIL 39

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06-08-2025, il a été constitué un Groupement Foncier Viticole dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : EM VIGNES.

Siège social : 2 Rue des Lilas – 39190 AUGEA.

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Objet : la propriété, la jouissance, l'administration, par dation à bail, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition

Gérants : M. GASNIER Etienne et Mme DERMIER Margaux, demeurant ensemble : 2 Rue des Lilas – 39190 AUGEA.

Capital social : 2.000 € constitué d'apports en numéraire.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.

Le Groupement sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Lons-le-Saunier.

Pour avis,
la gérance

GROUPEMENT FORESTIER DE LA REGION DES LACS

SC au capital de 920 792 €

Siège social : 3 Rue du Chalet 39130 CHATEL DE JOUX

318 010 527 RCS LONS-LE-SAUNIER

Nomination de Co-Gérant

Aux termes de l'AG du 19/07/2025, il a été décidé de nommer en qualité de Co-gérant M. Jean Daniel ROMAND 3 Rue du Chalet 39130 CHATEL DE JOUX à compter du 19/07/2025.

L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

SCP Marc BARTHEN, Céline RUIZ, Victor VANDEL

Notaires associés à DOLE (39100), 8 rue Joseph Thoret

Suivant acte reçu par Maître Victor VANDEL, notaire à DOLE, le 11 août 2025.

La Société dénommée **FEUX D'ARTIFILLE**, Société par actions simplifiée au capital de 20.000,00 €, dont le siège est à DOLE (39100), 32 rue de Besançon, identifiée au SIREN sous le numéro 812202414 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER.

A CEDE A :

La Société dénommée **JOYCE**, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à AUTHUME (39100), 8 rue du Chanois, identifiée au SIREN sous le numéro 942015264 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER.

Le fonds de commerce de vente en détail de prêt à porter femme et tous accessoires à la personne sis à DOLE (39100) 32 rue de Besançon, lui appartenant, connu sous le nom commercial ANG-GUN, avec tous éléments incorporels et corporels attachés au fonds.

Moyennant le prix principal de DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR) s'appliquant aux éléments incorporels pour HUIT MILLE SEPT CENT CINQ EUROS (8 705,00 EUR), et au matériel pour MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE EUROS (1 295,00 EUR).

L'entrée en jouissance a été fixée au 01/04/2025.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Victor VANDEL, notaire à DOLE (39100) 8 rue Joseph Thoret dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C..

POUR AVIS ET INSERTION

Maître Victor VANDEL, notaire

AGRI CONSEIL 39

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06-08-2025, il a été constitué un Groupement Foncier Viticole dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : EM VIGNES.

Siège social : 2 Rue des Lilas – 39190 AUGEA.

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Objet : la propriété, la jouissance, l'administration, par dation à bail, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition

Gérants : M. GASNIER Etienne et Mme DERMIER Margaux, demeurant ensemble : 2 Rue des Lilas – 39190 AUGEA.

Capital social : 2.000 € constitué d'apports en numéraire.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.

Le Groupement sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Lons-le-Saunier.

Pour avis,
la gérance

AGRI CONSEIL 39

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06-08-2025, il a été constitué un Groupement Foncier Viticole dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : EM VIGNES.

Siège social : 2 Rue des Lilas – 39190 AUGEA.

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Objet : la propriété, la jouissance, l'administration, par dation à bail, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition

Gérants : M. GASNIER Etienne et Mme DERMIER Margaux, demeurant ensemble : 2 Rue des Lilas – 39190 AUGEA.

Capital social : 2.000 € constitué d'apports en numéraire.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.

Le Groupement sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Lons-le-Saunier.

Pour avis,
la gérance

AGRI CONSEIL 39